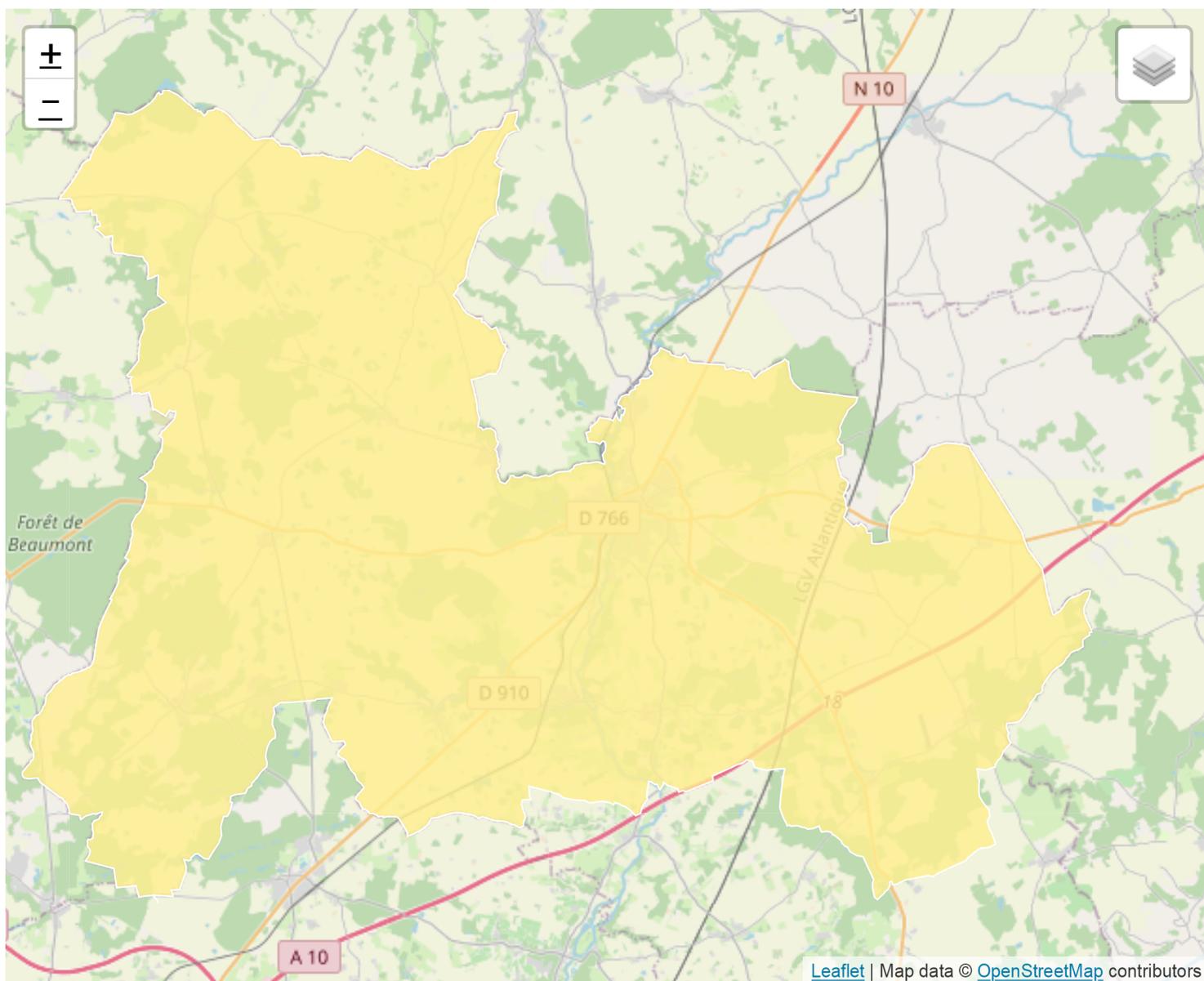


Chapitre 1 : Castelrenaudais

La mobilité dans la communauté de communes du Castelrenaudais

La carte suivante donne une représentation du territoire du Castelrenaudais selon le découpage en "Secteur de tirage".

Territoire d'analyse du Castelrenaudais



La communauté de communes du Castelrenaudais est une communauté de communes française, située dans le département d'Indre-et-Loire et la région Centre-Val de Loire. La communauté de communes du Castelrenaudais regroupe 16 communes et présente une superficie de 353,1 km.



L'enquête sur le territoire du Castelrenaudais



138
ménages enquêtés

170

personnes enquêtées



581
déplacements recensés

Population et ménages



16 362 habitants
dans la communauté de communes de Castelrenaudais
dont 15 308 de cinq ans et plus

2.31
personnes par ménage



29 %
de ménages comportant 1
seule personne

Equipement des ménages



1.37
voiture par ménage



14%
de ménages sans voiture



87%
de la population en âge de
conduire est en possession du
permis de conduire



35%
de ménages sans vélo

Mobilité des résidents



54 597
déplacements réalisés
quotidiennement par les
résidents



3.57
déplacements par jour et par
personne



63%
de déplacements internes,
c'est-à-dire avec l'origine et la
destination dans le territoire



10.1%
des habitants ne se déplacent
pas au cours de la journée



29km
parcourus quotidiennement
par habitant



60min
de temps de déplacement
quotidien.

Les modes de déplacements



30%

de déplacements en mode actif (marche, vélo ..)



64%

des déplacements sont réalisés voiture



5.5%

de déplacements en mode collectif



74%

de conducteurs seuls dans leur voiture

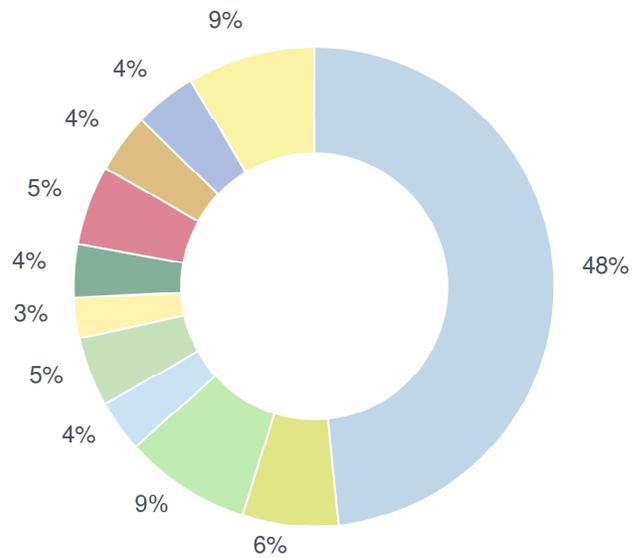
Caractéristiques de la population

3% de la population du département réside sur la communauté de communes du Castelrenaudais

La communauté de communes du Castelrenaudais compte près de 16 000 habitants sur un territoire de 353.1 km² soit une densité moyenne de 46 habitants par km². C'est le territoire le moins habité du département

Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par EPCI

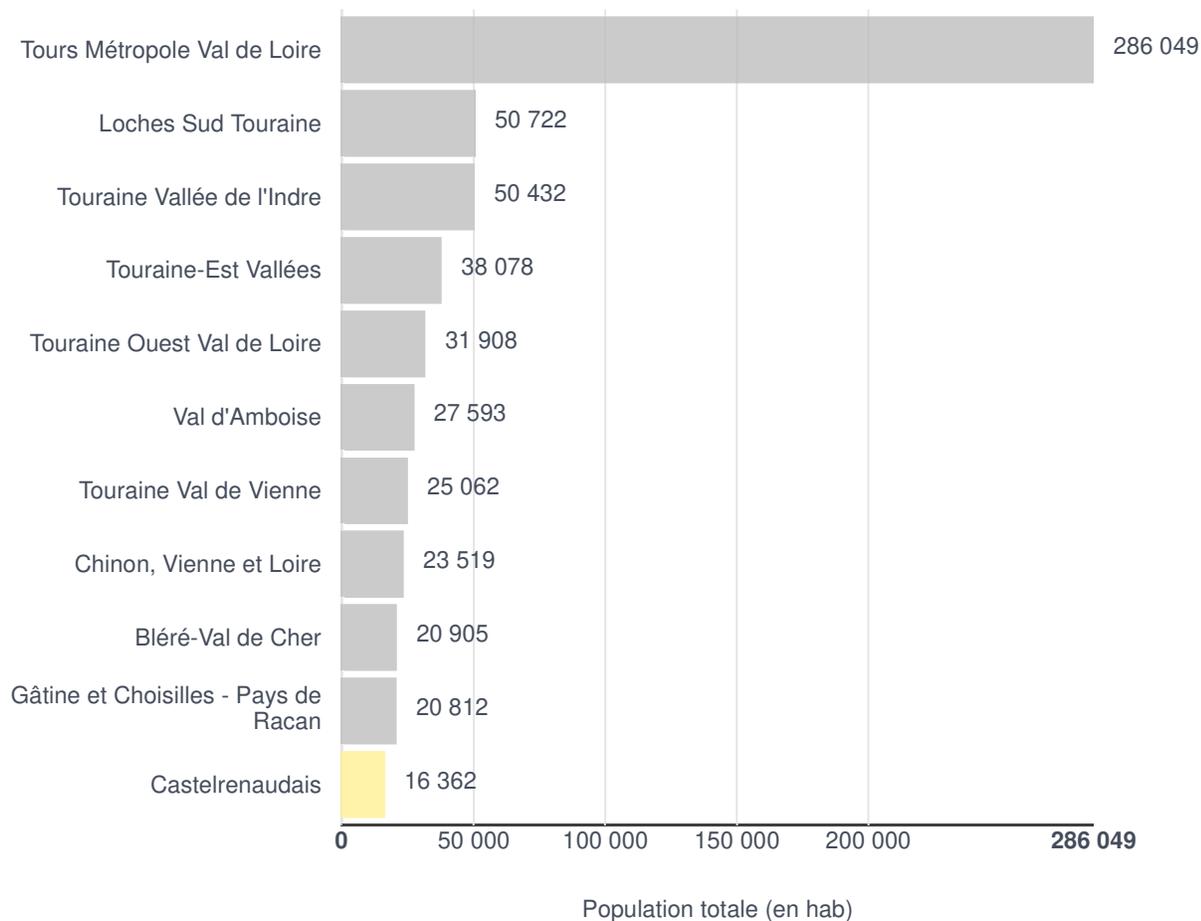
- Tours Métropole Val de Loire
- Bléré-Val de Cher
- Gâtine et Choisses - Pays de Racan
- Touraine Val de Vienne
- Touraine-Est Vallées
- Val d'Amboise
- Touraine Ouest Val de Loire
- Loches Sud Touraine
- Touraine Vallée de l'Indre
- Castelrenaudais
- Chinon, Vienne et Loire



©EMC2 de Touraine

Le graphique suivant donne une description de la population du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres EPCI du département

Population - Population totale du Castelrenaudais en comparaison avec les autres EPCI

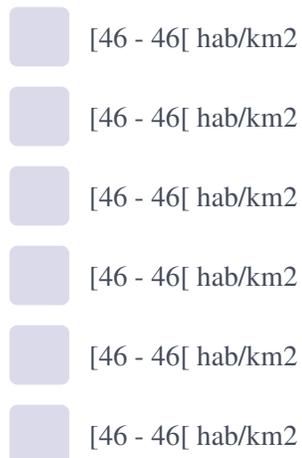


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population du Castelrenaudais

Densité de population



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'âge

La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

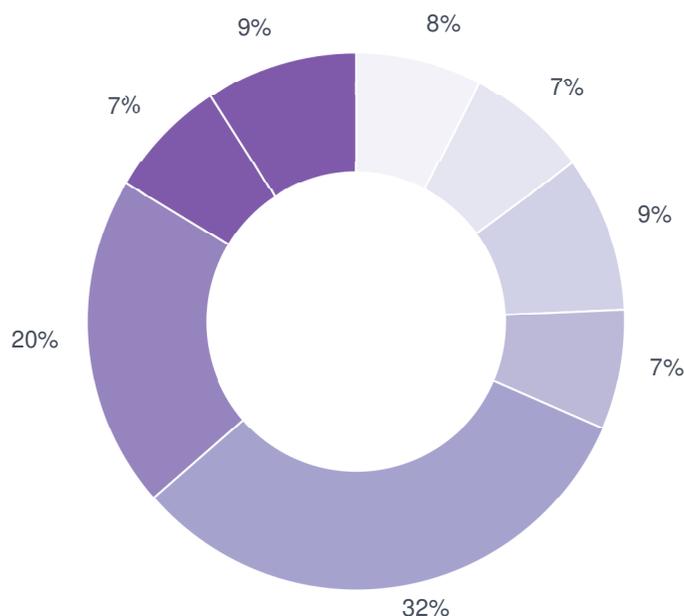
→ Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.

- 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement des leurs parents pour se déplacer.
- 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.
- 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.
- 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.
- 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.
- 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.
- plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent, la démotorisation et l'immobilité augmentent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour le Castelrenaudais

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour le Castelrenaudais

moins de 5 ans 5-10 ans 11-17 ans 18-24 ans 25-49 ans 50-64 ans 65-74 ans
75 ans et plus

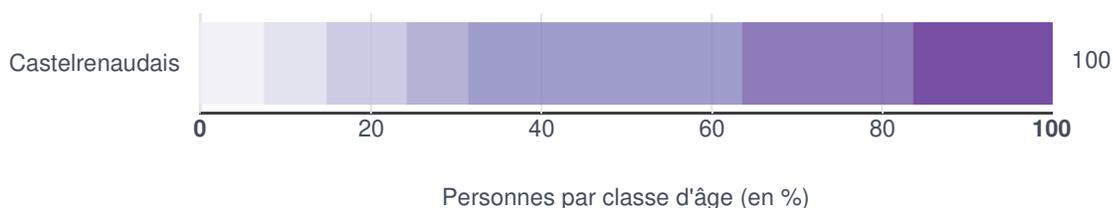


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour le Castelrenaudais selon les secteurs de résidence

moins de 5 ans 5-10 ans 11-17 ans 18-24 ans 25-49 ans 50-64 ans 65-74 ans
75 ans et plus



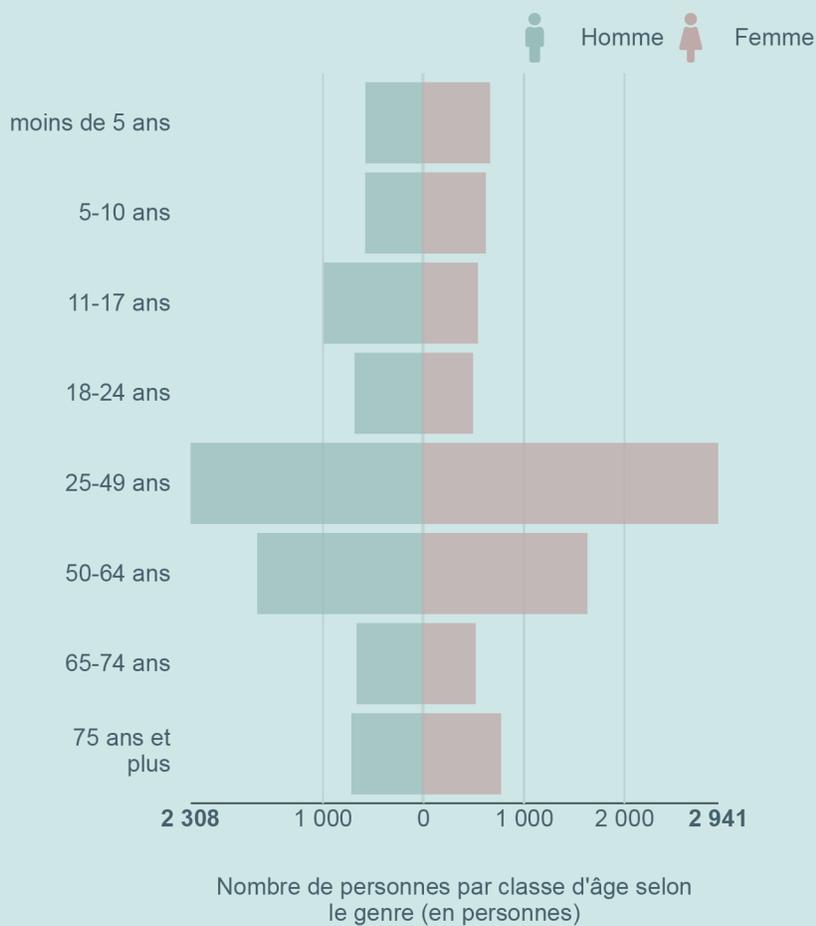
©EMC2 de Touraine

En moyenne, la communauté de communes du Castelrenaudais.

Les personnes de moins de 18 ans représentent 24% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 16%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour le Castelrenaudais selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

Les actifs représentent près de 66% de la population : Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints. Elle regroupe les activités suivantes :

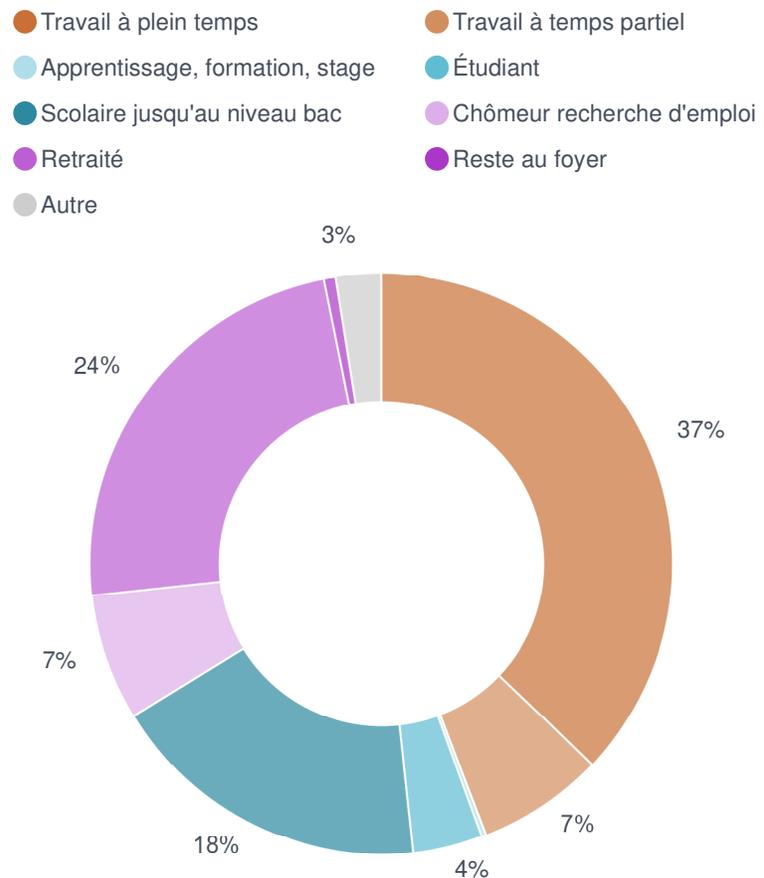
- Travail à plein temps,
- Travail à temps partiel,
- Apprentissage, formation, stage,
- Étudiant,
- Scolaire jusqu'au bac,

Les inactifs représentent environ 34% de la population : Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- Chômeur en recherche d'emploi,
- Retraité,
- Reste au foyer,
- Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour le Castelrenaudais.

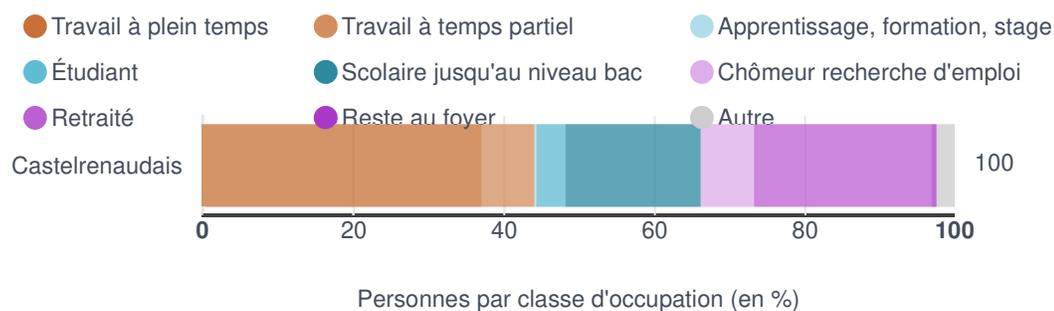
Population : Répartition de la population selon l'occupation pour le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population du Castelrenaudais, selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par occupation pour le Castelrenaudais selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

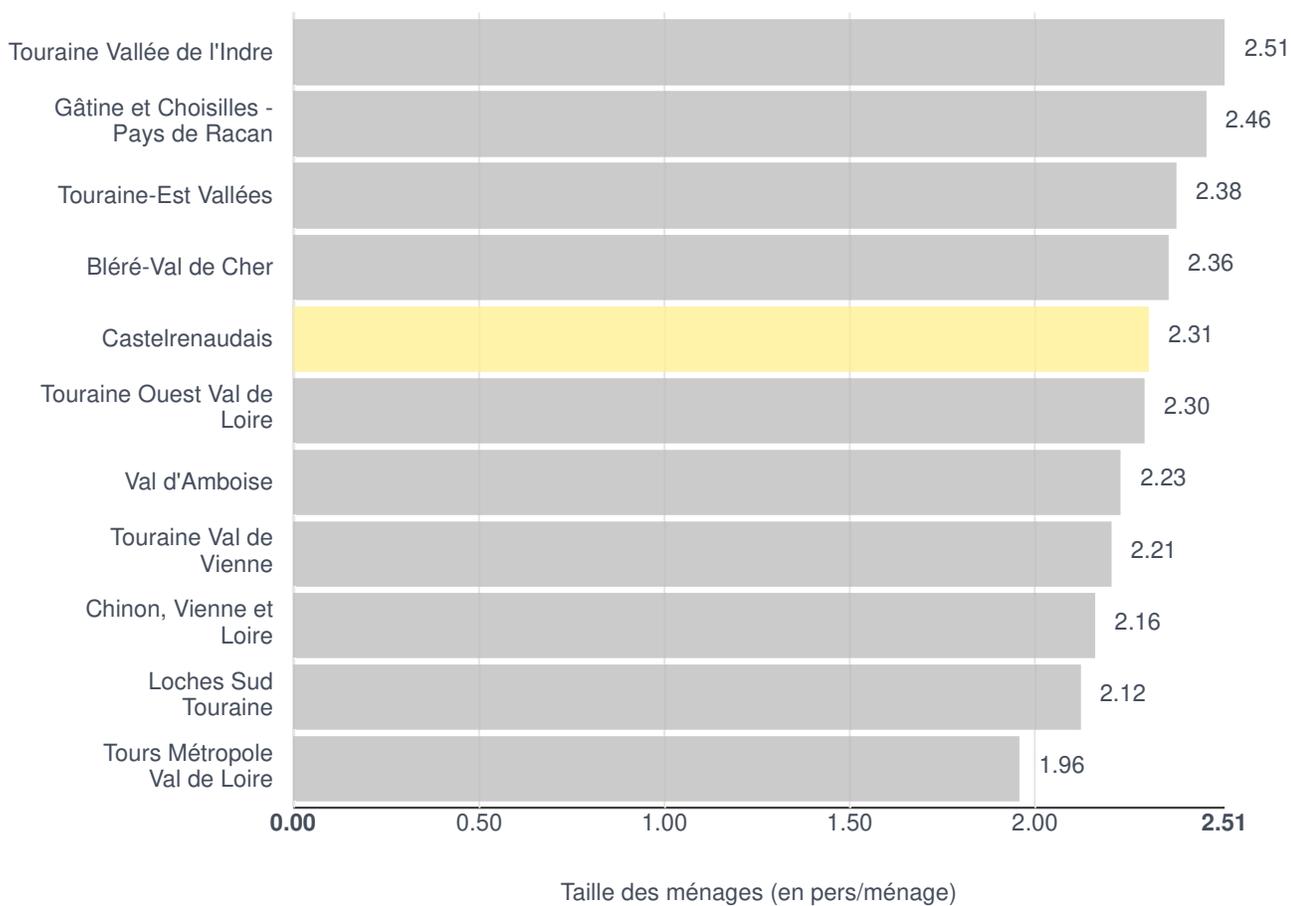
Caractéristiques des ménages

Ce chapitre donne une photographie des ménages sur la communauté de communes du Castelrenaudais. Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants réguliers d'un logement, sans notion de liens de parenté. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.31 personnes par ménage

Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour le Castelrenaudais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres EPCI du département d'Indre et Loire.

Ménages : Taille des ménages pour le Castelrenaudais en comparaison avec les autres EPCI

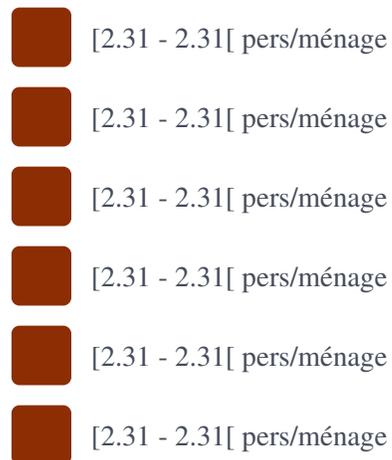


©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages du Castelrenaudais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages du Castelrenaudais

Taille des ménages



©EMC2 de Touraine

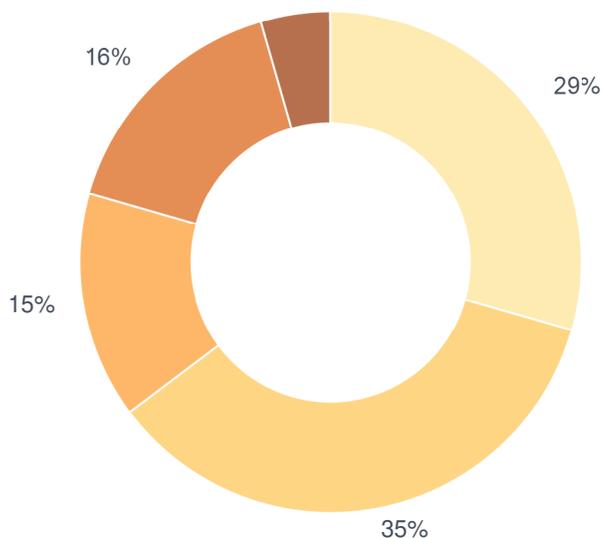
29% des ménages ne comportent qu'une seule personne

À l'intérieur de la communauté de communes du Castelrenaudais, 29% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 35% sont composés de deux personnes et 36% de trois personnes et plus.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour le Castelrenaudais

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour le Castelrenaudais

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus

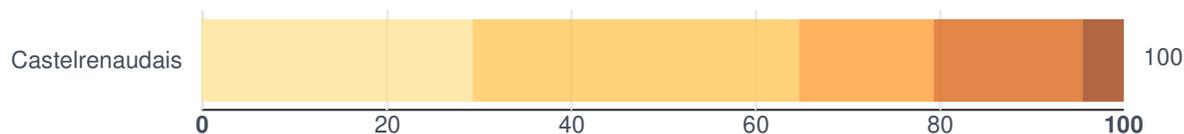


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour le Castelrenaudais selon les secteurs de résidence

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus



Répartition des ménages selon leur taille (en %)

©EMC2 de Touraine

1.4 actifs par ménage

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans le Castelrenaudais selon le secteur de résidence



©EMC2 de Touraine

Équipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

Équipement des ménages en véhicules particuliers

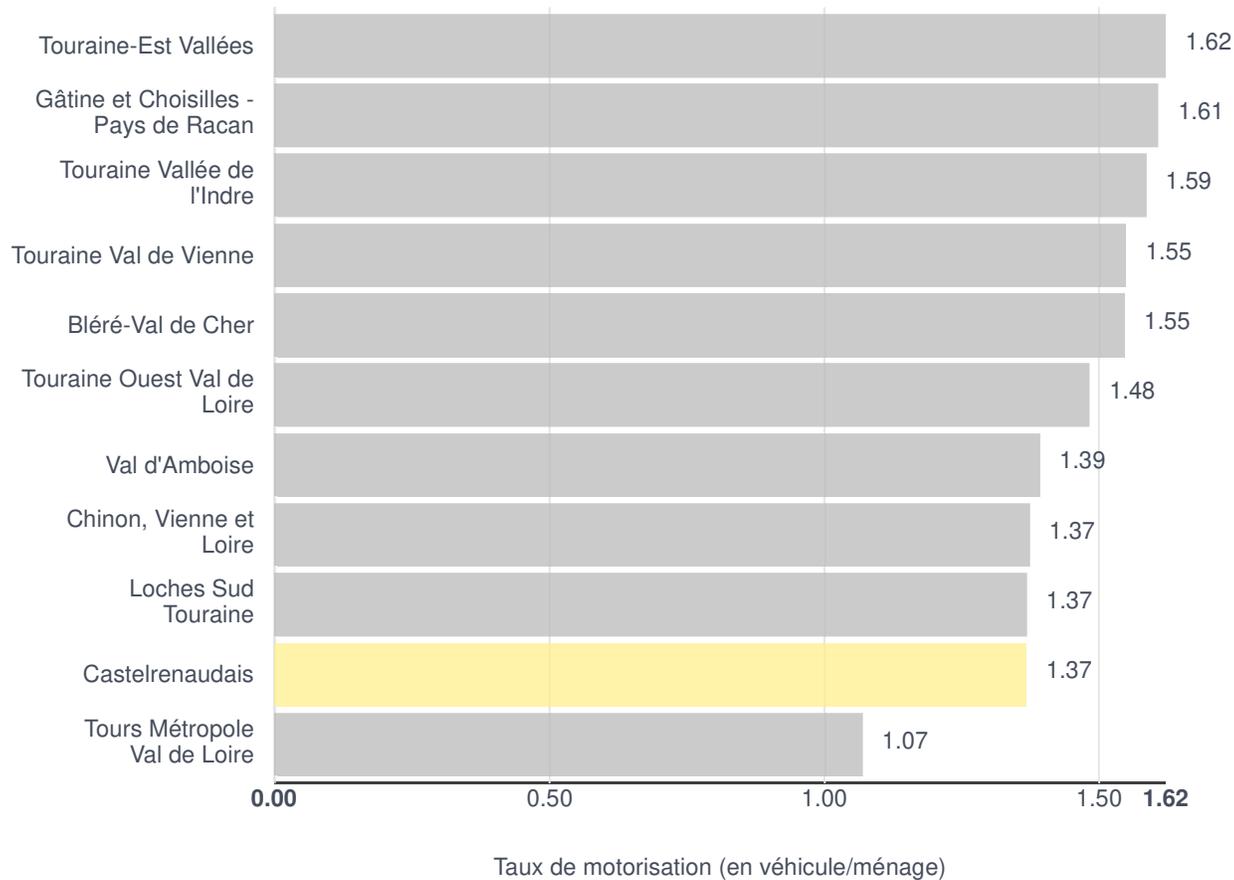
Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

1.37 voitures par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voiture possédée par un ménage. Avec 1.37 véhicules par ménage, la communauté de communes du Castelrenaudais possède le deuxième taux de motorisation le plus bas. Elle a pourtant une des tailles moyennes des ménages les plus importantes, les habitants de l'EPCI ont donc tendance à utiliser des modes alternatifs (actifs, collectifs) plutôt que les modes motorisés.

La figure suivant donne, pour le Castelrenaudais, une comparaison du taux de motorisation avec les autres EPCI du département.

Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire



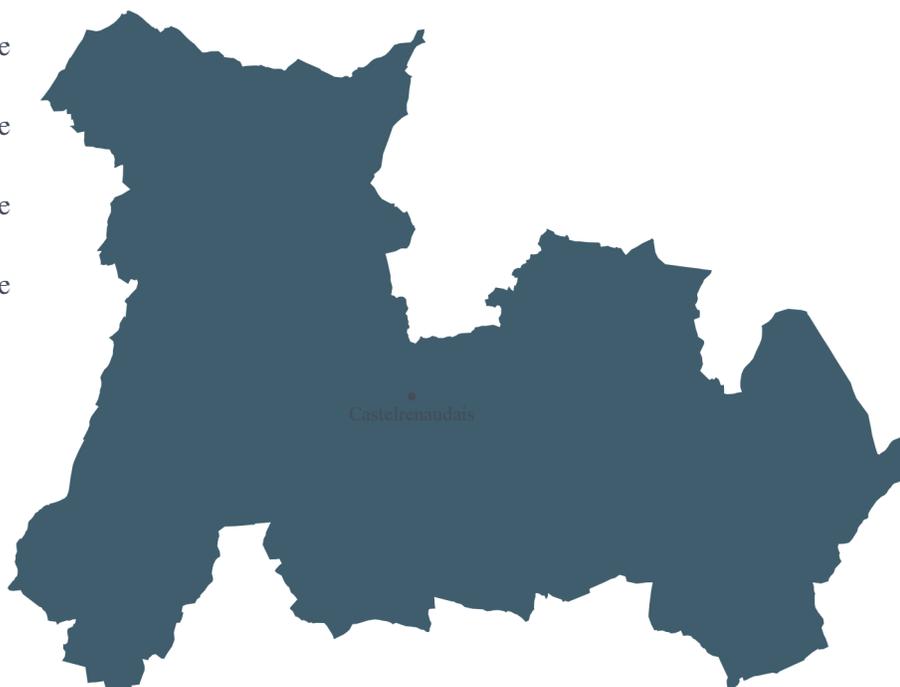
©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur de tirage" du Castelrenaudais.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans le Castelrenaudais

Taux de motorisation

- [1.37 - 1.37[véhicule/ménage

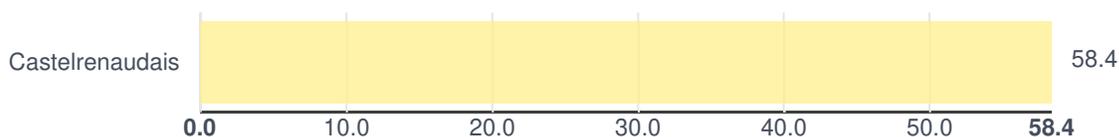


©EMC2 de Touraine

Plus de 9 500 voitures à disposition des habitants de la communauté de communes du Castelrenaudais

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de VP pour 100 pers dans le Castelrenaudais



Nombre de VP pour 100 pers (en véhicules pour 100 hab.)

©EMC2 de Touraine

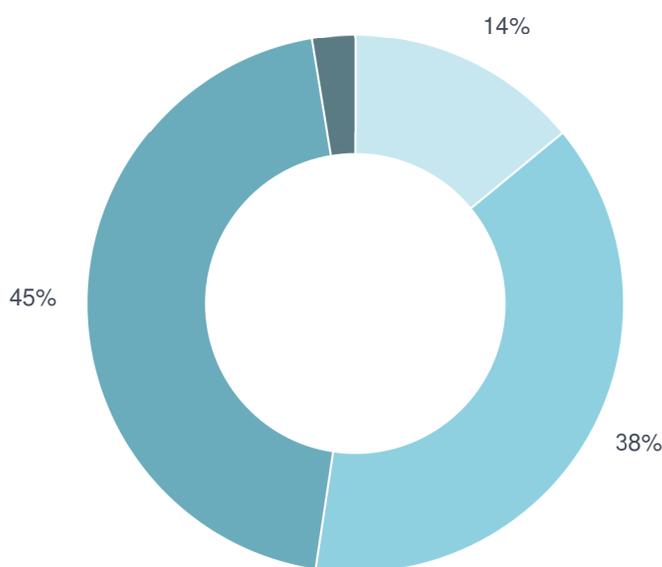
La communauté de communes du Castelrenaudais possède, avec 58.4 véhicules pour 100 habitants, le deuxième pourcentage de véhicules particuliers le plus bas du département.

14% des ménages n'ont aucun véhicule à disposition

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour le Castelrenaudais.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition pour le Castelrenaudais

- Ménage sans véhicule
- Ménage avec un véhicule
- Ménage avec deux véhicules
- Ménage avec trois ou plus véhicules



©EMC2 de Touraine

Si 14% des ménages ne sont pas motorisés et 38% possèdent un véhicule, 48% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

La communauté de communes du Castelrenaudais possède le deuxième taux de ménages sans véhicules le plus importants et le taux de ménages avec trois véhicules ou plus le plus faible, ce qui confirme la tendance des habitants à utiliser les modes alternatifs.

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans le Castelrenaudais

- Ménage sans véhicule
- Ménage avec un véhicule
- Ménage avec deux véhicules
- Ménage avec trois ou plus véhicules

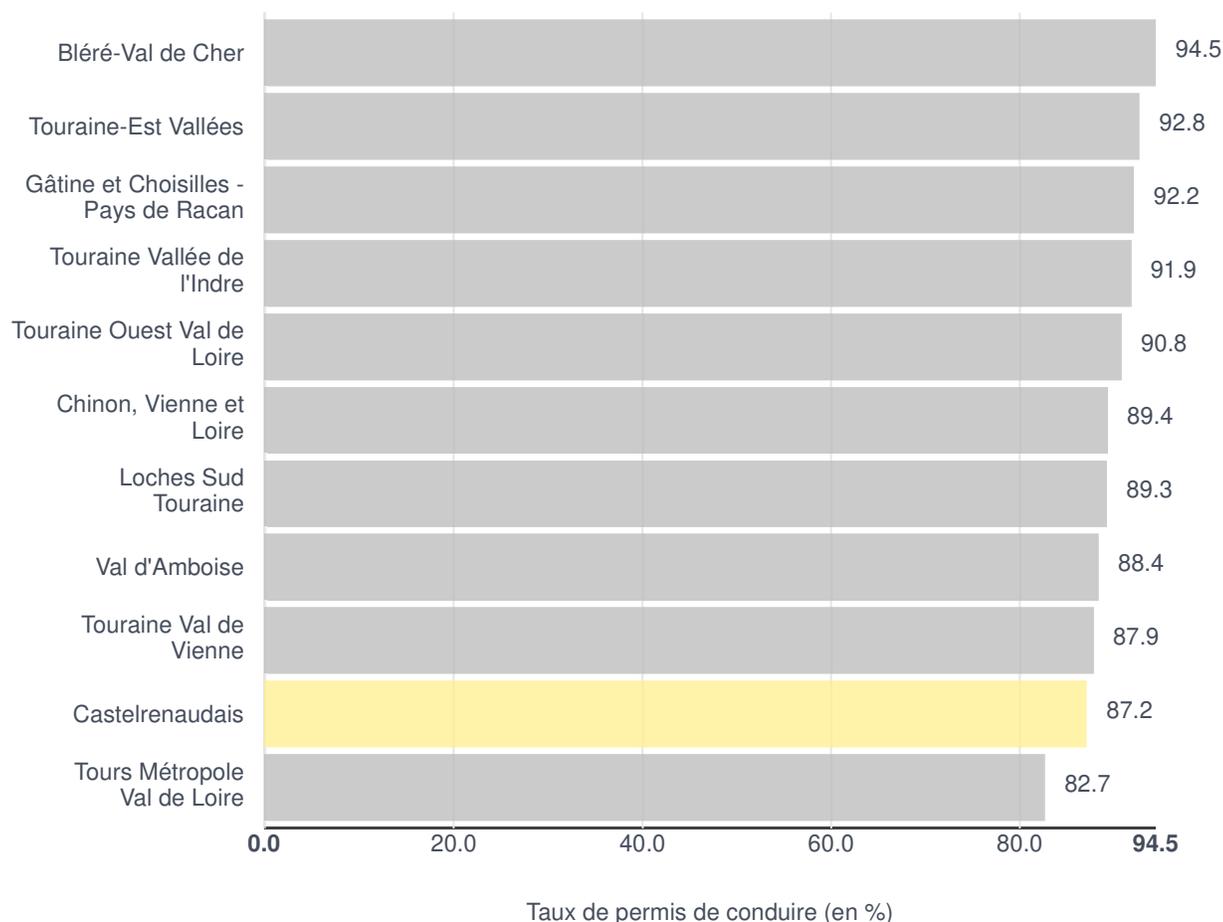


©EMC2 de Touraine

87.2% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire soit le deuxième total le plus bas du département

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents EPCI du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire



©EMC2 de Touraine

Avec ce pourcentage, la communauté de communes du Castelrenaudais possède le deuxième taux de permis de conduire le plus bas. Cette part est à mettre en corrélation avec le nombre de véhicules particuliers (58.4 VP pour 100 habitants) et le taux de motorisation (1.37 véhicules par ménage) de l'EPCI, et traduit sa motorisation relativement basse.

Équipement des ménages en vélo

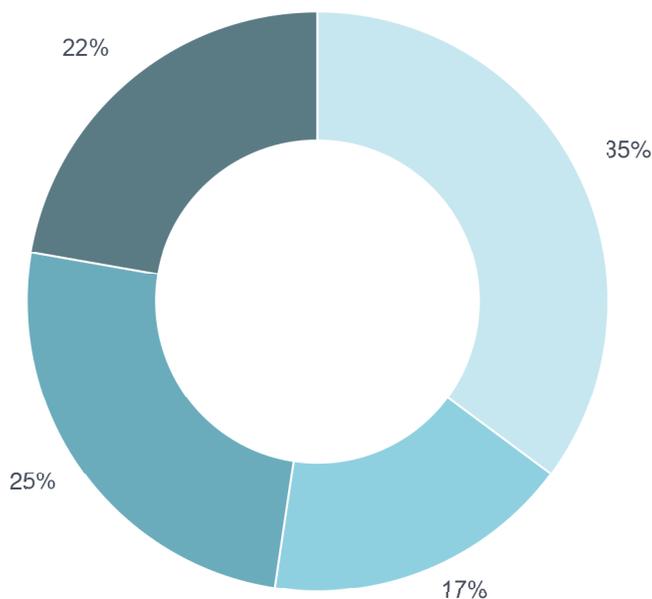
Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

35% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le Castelrenaudais.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le Castelrenaudais

- Ménage sans vélo
- Ménage avec un vélo
- Ménage avec deux vélos
- Ménage avec trois vélos ou plus



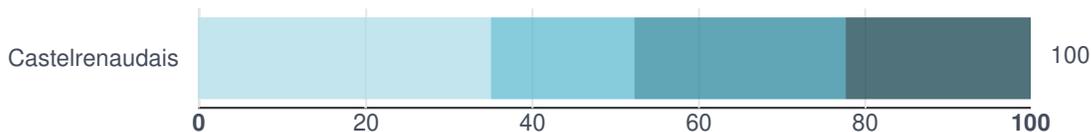
©EMC2 de Touraine

Dans le cas de la communauté de communes du Castelrenaudais, deux grandes tendances se dégagent : la possession de plusieurs vélos et la non-possession. D'une part, avec 47%, la majorité des ménages est en possession d'au moins deux vélos, tandis que, d'autre part, 35% de l'ensemble des ménages n'en possèdent aucun ; ce qui représente un des plus gros taux de ménages ne possédant pas de vélos du département. Cet EPCI est cependant celui qui a la part la plus importante de déplacements effectués avec ce mode de transport.

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans le Castelrenaudais

- Ménage sans vélo
- Ménage avec un vélo
- Ménage avec deux vélos
- Ménage avec trois vélos ou plus



Ménage selon le nombre de vélos à disposition (en %)

©EMC2 de Touraine

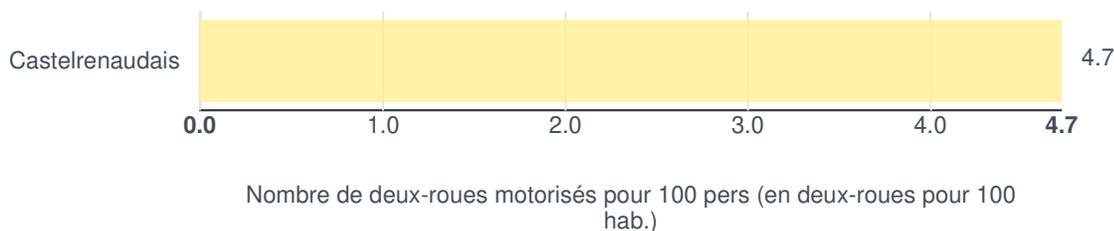
Équipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm³ ou de plus de 50 cm³

4.7 deux-roues motorisés pour 100 personnes sur le territoire

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

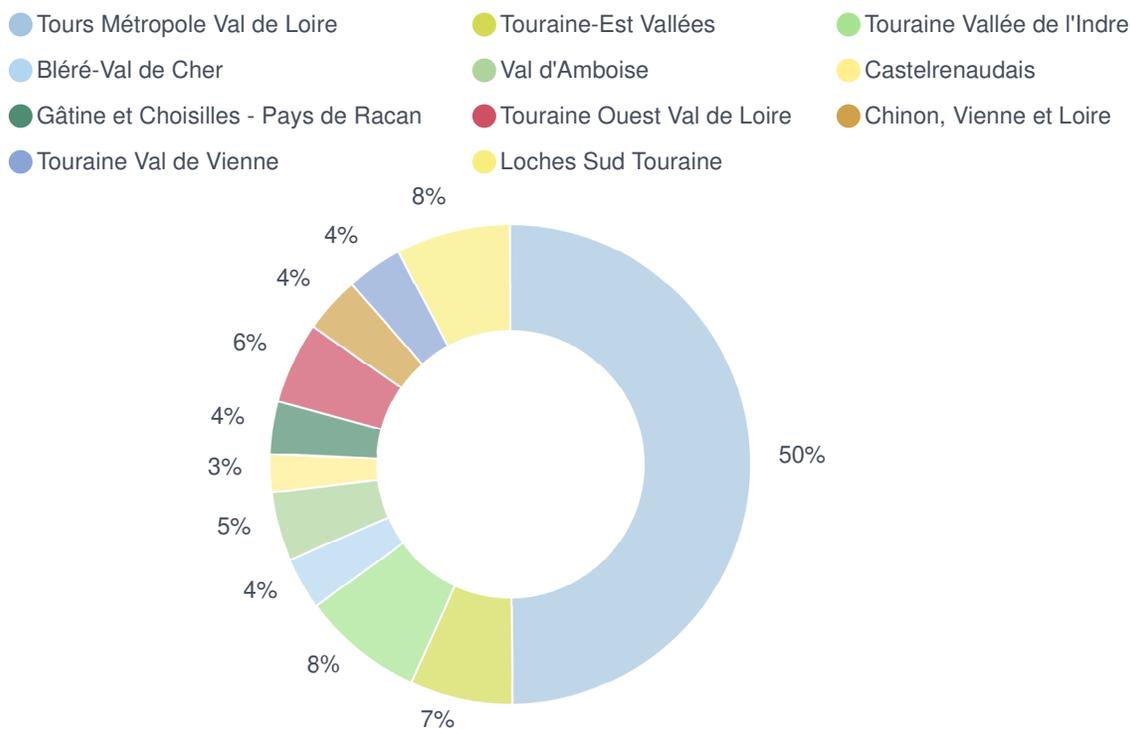
Avec 4.7 deux-roues motorisés pour 100 habitants, la communauté de communes du Castelrenaudais possède la deuxième part la plus faible de ce type de véhicule du département, ce qui est à mettre en parallèle avec la faible utilisation des habitants de l'EPCI de ce mode de transport : le taux de déplacements effectués en deux-roues motorisés du Castelrenaudais est le deuxième le plus faible du département.

Mobilité des résidents

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents du Syndicat des Mobilités de Touraine.

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur EPCI de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par EPCI



©EMC2 de Touraine

Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

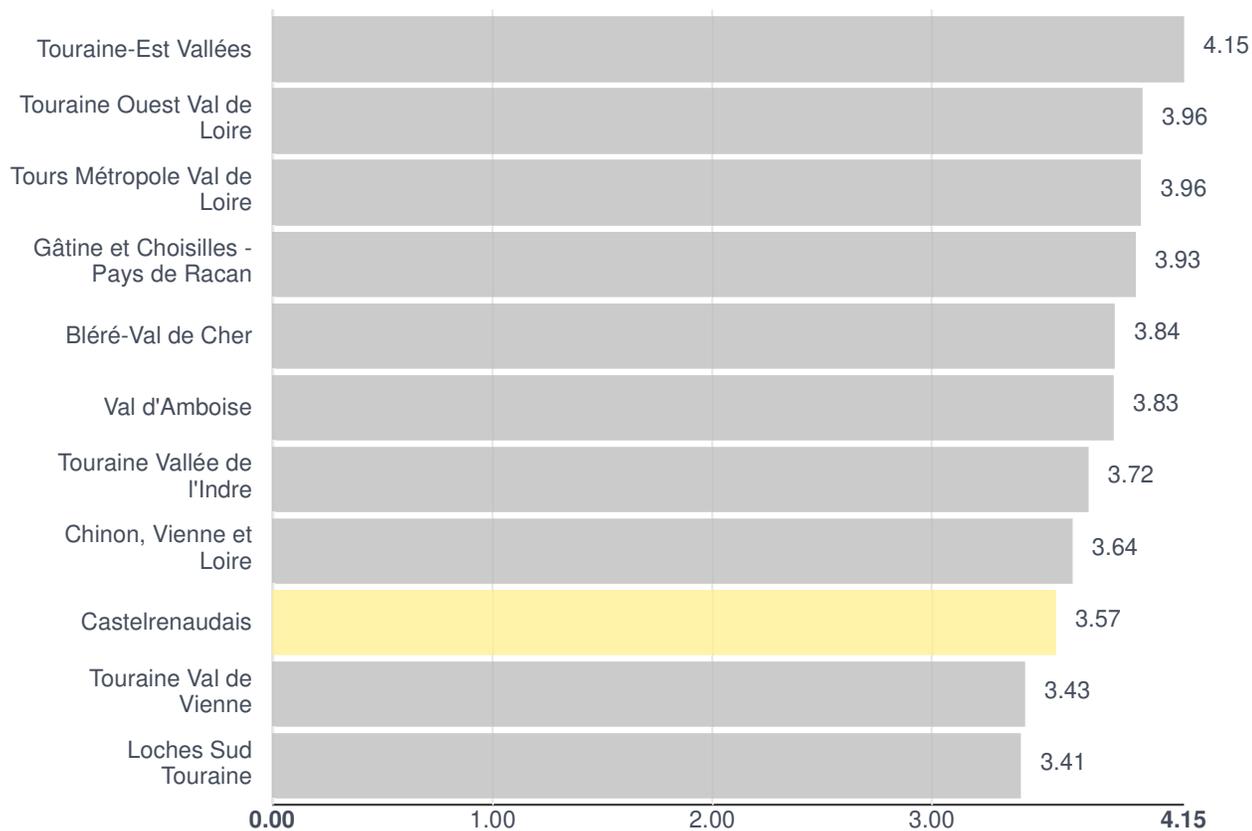
3.57 déplacements par jour et par personne pour les habitants du Castelrenaudais

Un déplacement est défini comme le mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport. Tous les déplacements des personnes âgées de 5 ans et plus sont recensés dans l'EMC².

Les habitants du Castelrenaudais réalisent quotidiennement près de 54 500 déplacements. Avec 3.57 déplacements par jour et par personne les habitants du Castelrenaudais font partie des moins mobiles du département. Cette proportion est à mettre en parallèle avec l'équipement de transport relativement faible des habitants (voitures, vélos, deux-roues motorisés).

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres EPCI du département.

Mobilité : Taux de mobilité selon l'EPCI du département d'Indre-et-Loire



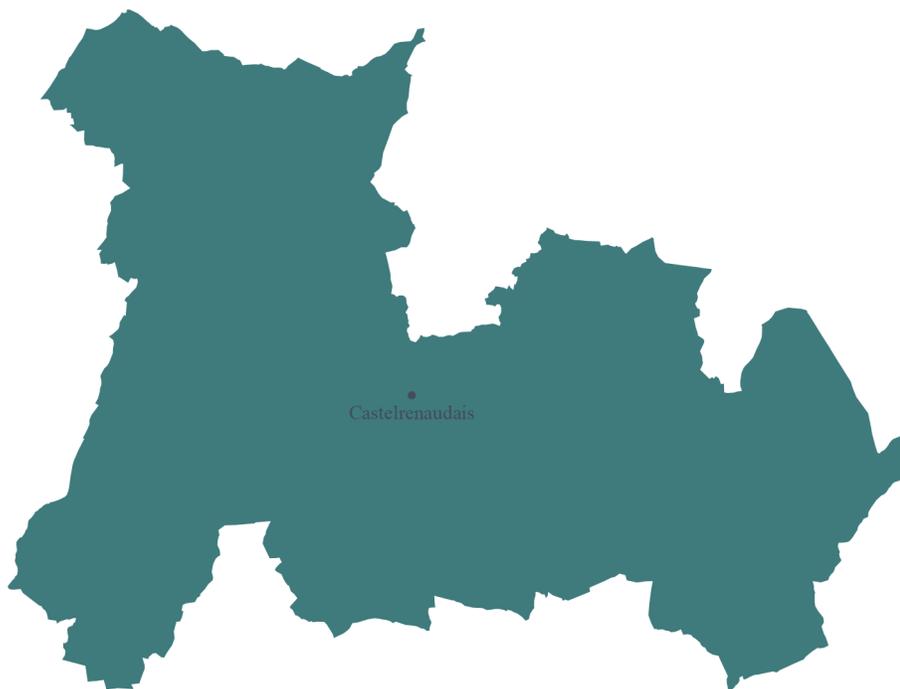
Taux de mobilité selon le secteur de résidence (en dép/jour/pers)

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur de tirage"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans le Castelrenaudais

Taux de mobilité

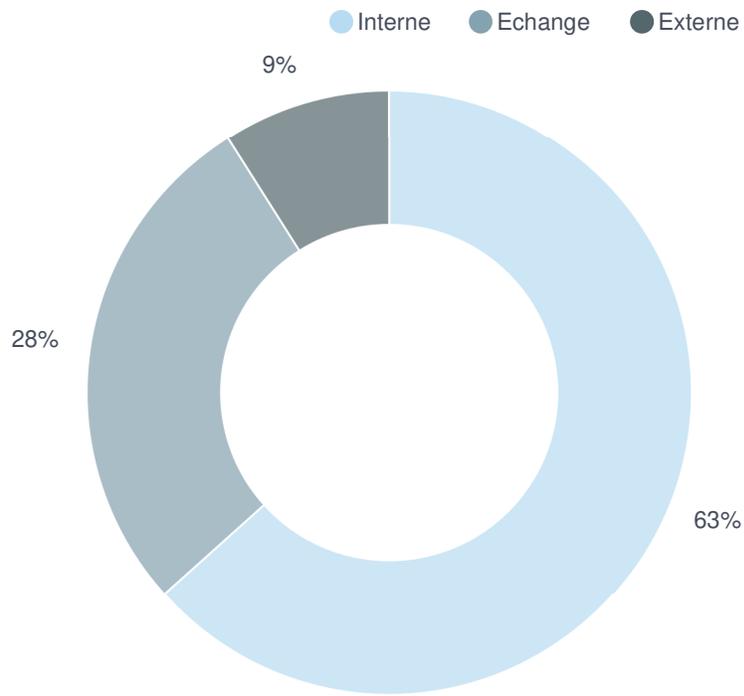


©EMC2 de Touraine

63% des déplacements des habitants sont effectués à l'intérieur du Castelrenaudais

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Castelrenaudais.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

Ces notions de type de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

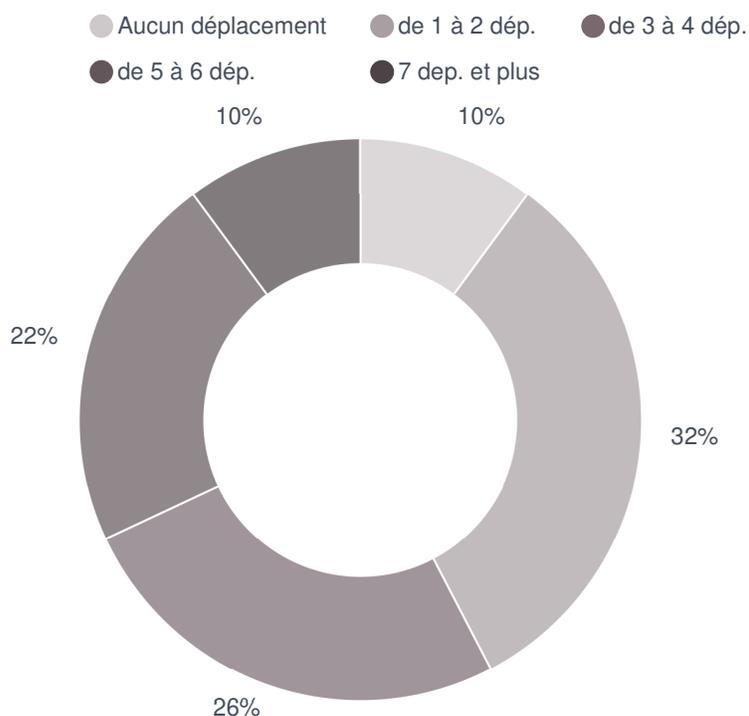
Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilités individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

Chaque jour, 10% de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants du Castelrenaudais selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le Castelrenaudais

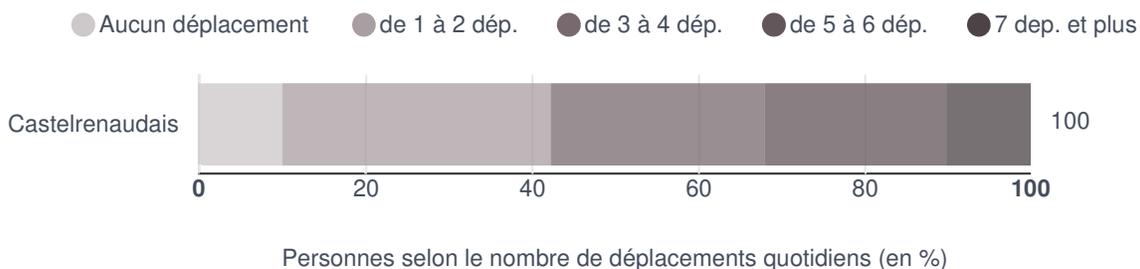
Malgré un taux de mobilité moyen, la majorité des habitants du Castelrenaudais optimisent au mieux leurs déplacements. En effet, 58% des habitants réalisent quotidiennement au moins 3 déplacements. De plus, la communauté de communes possède un des taux de personnes effectuant au moins 5 déplacements les plus importants avec 32%.



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le Castelrenaudais selon les secteurs de résidence

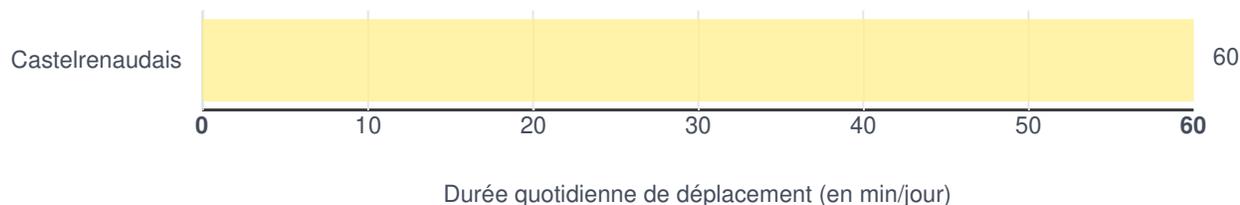


©EMC2 de Touraine

Les durées de déplacements

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

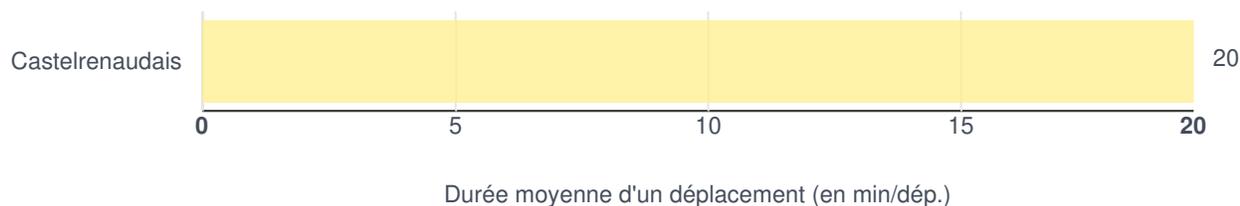
Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans le Castelrenaudais

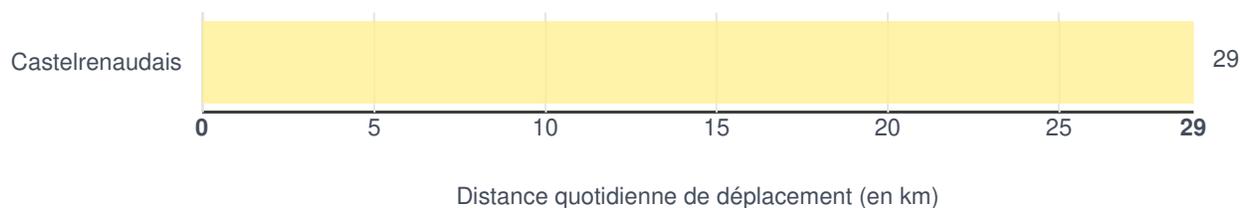


©EMC2 de Touraine

Les distances de déplacement

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur de tirage"

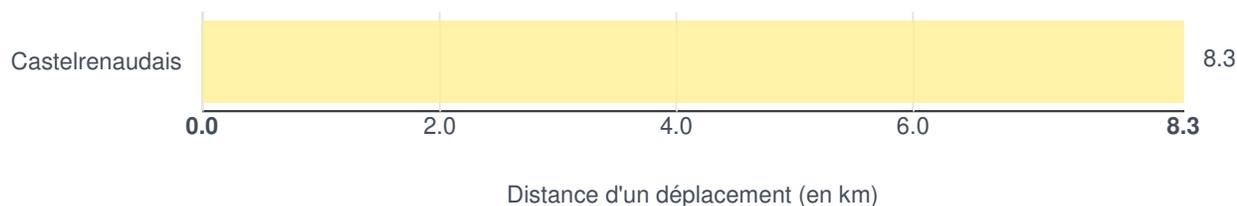
Mobilité : Distance quotidienne parcourue par habitants dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur de tirage"

Mobilité : Distance moyenne d'un déplacement par habitants dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

Les modes de déplacement



64%



26%



Voiture

Marche

Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

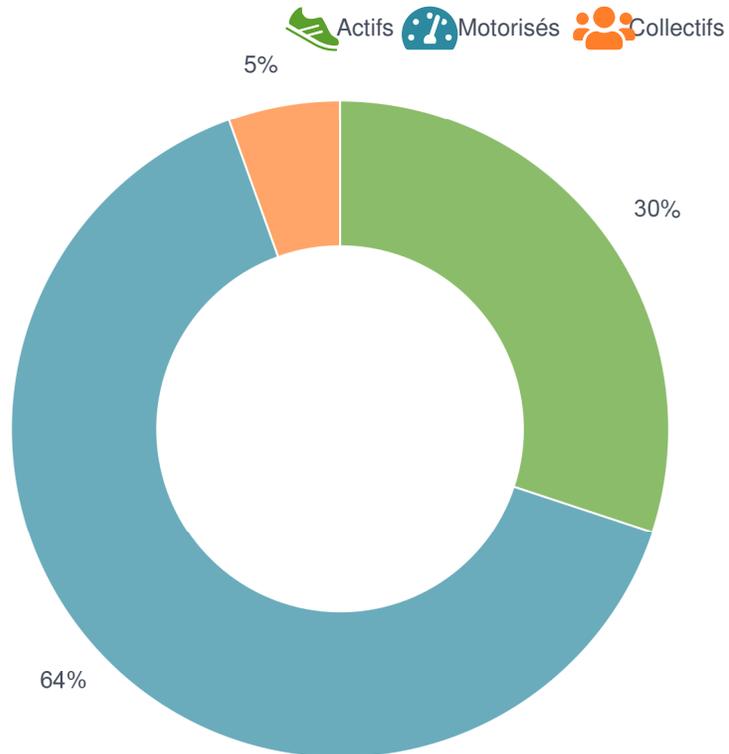
La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La communauté de communes du Castelrenaudais possède, avec 64%, une des parts de déplacements en modes motorisés les plus faibles. Ce pourcentage s'explique, en grande partie, par la tendance à l'utilisation de modes alternatifs par les habitants, et notamment des modes actifs puisque l'EPCI possède une des parts d'utilisation de ces modes les plus importantes avec 30%.

La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants du Castelrenaudais, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales des habitants du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur de tirage". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales dans le Castelrenaudais

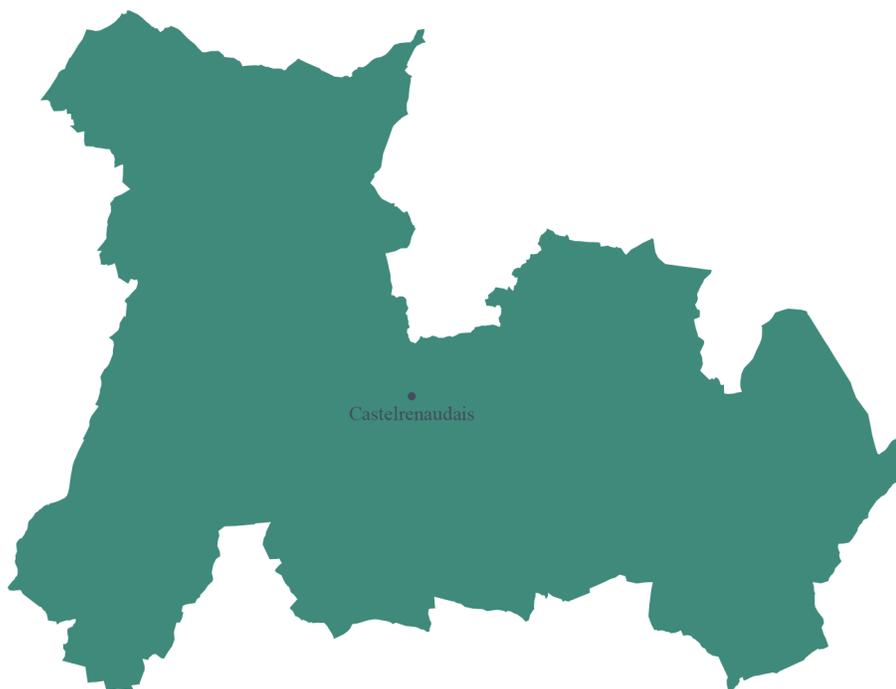
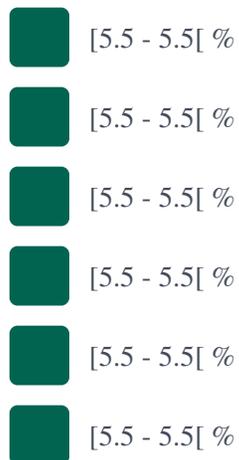


©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour le Castelrenaudais

Collectifs



©EMC2 de Touraine

Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

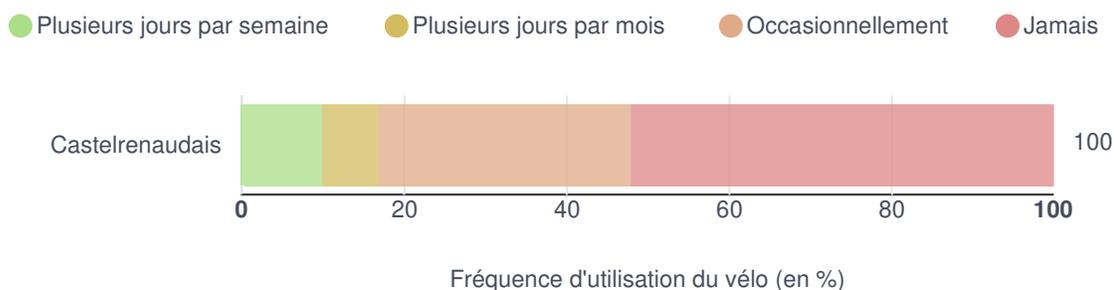
Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents modes selon 4 temporalités:

- Plusieurs jours par semaine
- Plusieurs jours par mois
- Occasionnellement
- Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain, le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux. Les 3 graphiques suivants donne la fréquence d'utilisation pour le vélo, la voiture-conducteur et le réseau TC urbain.

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur de tirage"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

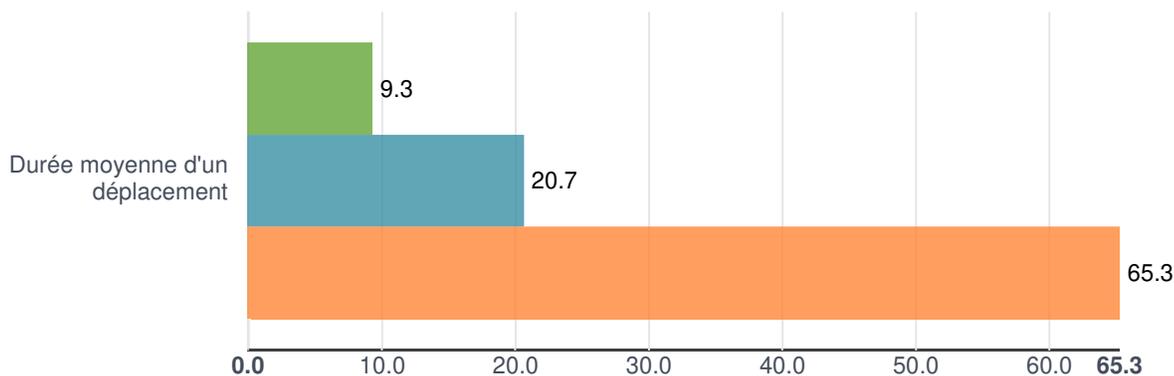
Les distances et durées de déplacements selon les modes

La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants du Castelrenaudais, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Durée moyenne d'un déplacement selon le mode pour le Castelrenaudais

 Actifs  Motorisés  Collectifs



Durée moyenne d'un déplacement (en minutes)

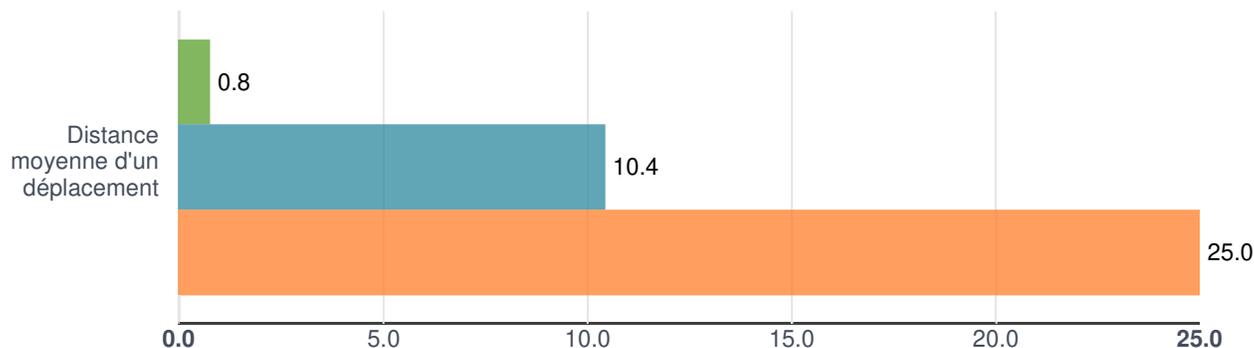
©EMC2 de Touraine

Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants du Castelrenaudais, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".

Modes : Distance moyenne d'un déplacement selon le mode pour le Castelrenaudais

 Actifs  Motorisés  Collectifs



Distance moyenne d'un déplacement (en km)

©EMC2 de Touraine

Occupation des véhicules

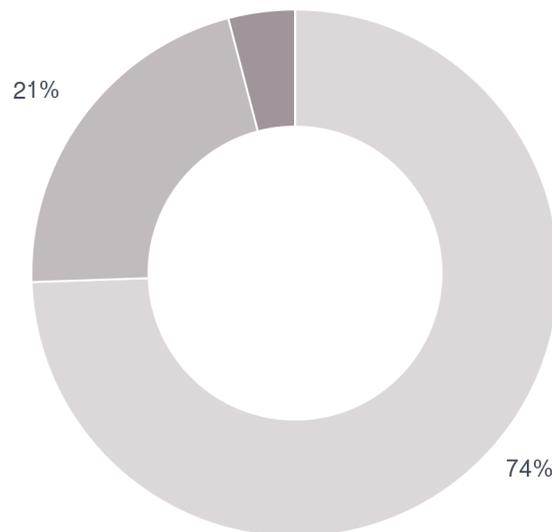
Le nombre moyen de personnes par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voitures à chaque trajet.

Dans le cas du Castelrenaudais, sur l'ensemble des déplacements effectués en voiture, 74% sont effectués par des véhicules contenant uniquement le conducteur, ce qui traduit une utilisation de la voiture relativement faible de la part des habitants de la communauté de communes par rapport à l'ensemble du département, puisque le taux de motorisation moyen est un des plus bas du département.

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour le Castelrenaudais

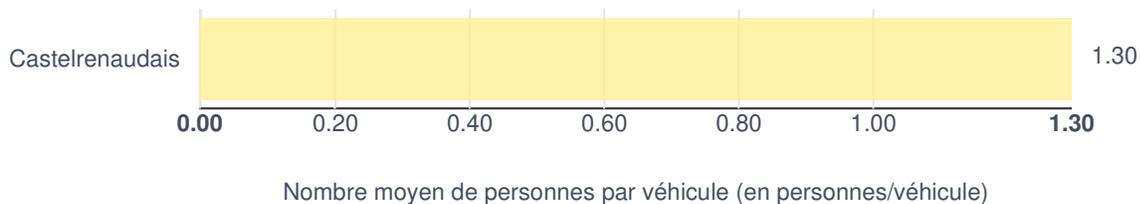
- Conducteur seul
- Conducteur et 1 passagers
- Conducteur et 2 passagers
- Conducteur et 3 passagers ou plus



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

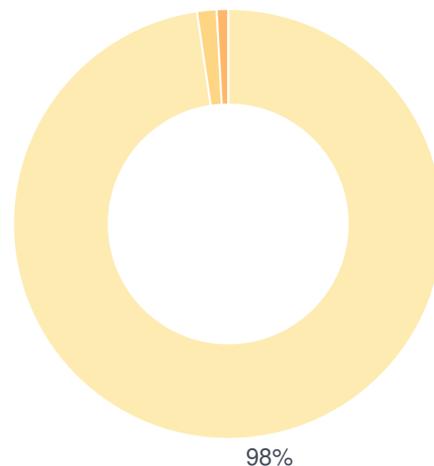
2% déplacements
intermodaux

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour le Castelrenaudais

Sur près de 54 500 déplacements internes et d'échange, 98% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul trajet en transport mécanisé (motorisé ou collectif), donc selon un mode de transport unique.

- Dép. à un seul mode
- Dép. à deux modes
- Dép. à trois modes
- Dép. à quatre modes
- Dép. à cinq modes et plus



©EMC2 de Touraine

Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

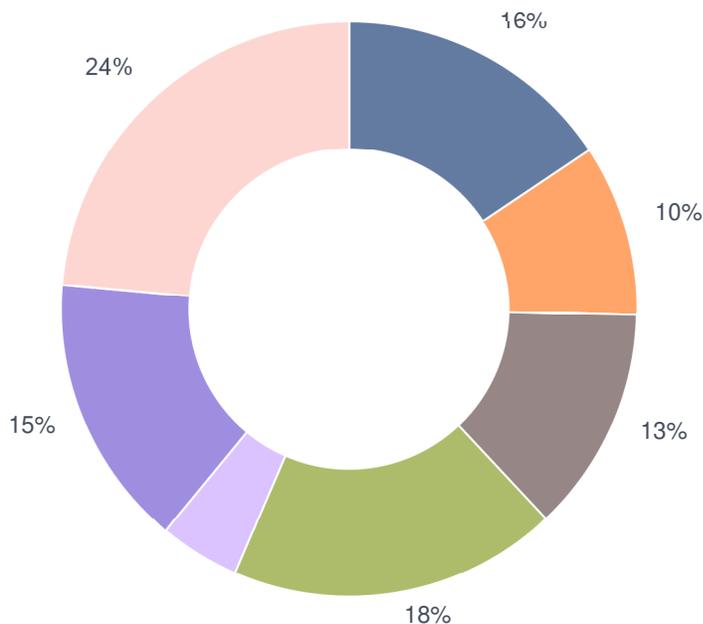
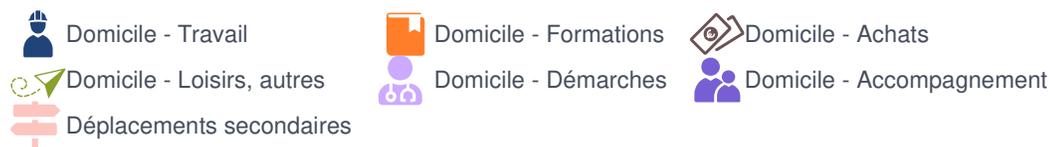
- Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- Les motifs liés à la formation :
 - Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège , au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
 - Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- Les motifs liés aux achats
 - Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et faire des achats en marché couvert et de plein vent
 - Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")
- Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche
 - Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
 - Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi
 - Autres : autres motifs
- Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, déposer d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 16% des déplacements des habitants du Castelnaudais

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants du Castelrenaudais. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour le Castelrenaudais



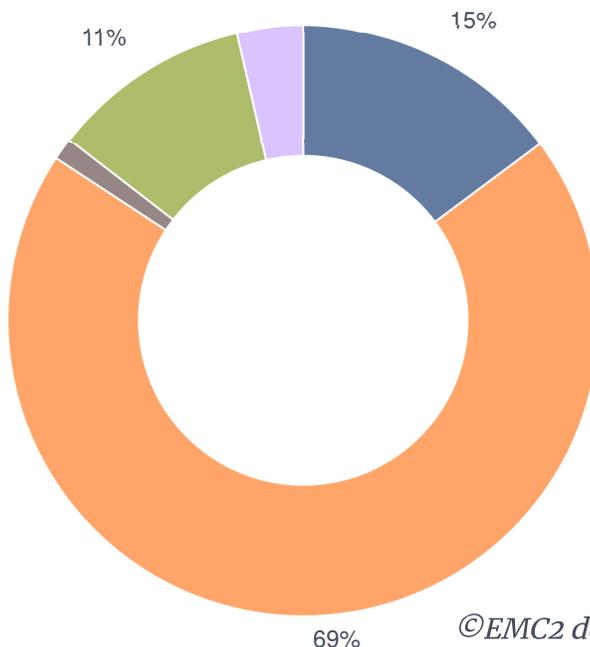
©EMC2 de Touraine

Dans le cas du Castelrenaudais, la majorité des déplacements effectués sont des déplacements secondaires, ils n'ont donc pas pour origine ou pour destination le domicile. Ce pourcentage témoigne de la forte tendance à l'optimisation des déplacements des habitants de la communauté de communes, il est à mettre en parallèle avec la répartition des habitants selon leur nombre de déplacements

68% des déplacements d'accompagnement sont liés à la formation et uniquement (68%) vers une école.

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour le Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La destination vers un lieu de formation (écoles ou études) représente 68% des déplacements "accompagnement", 16% de l'accompagnement concerne une destination de "loisirs, démarches et autres"

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

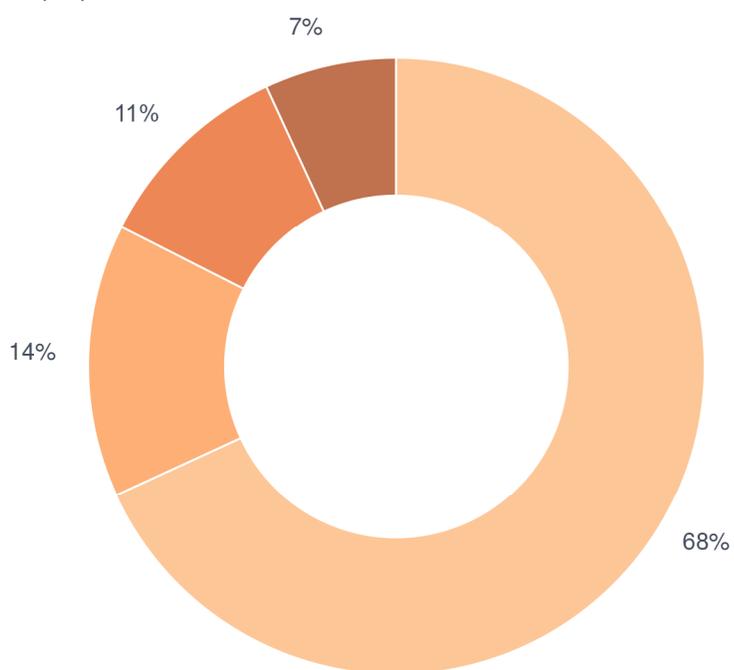
Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

68% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour le Castelrenaudais

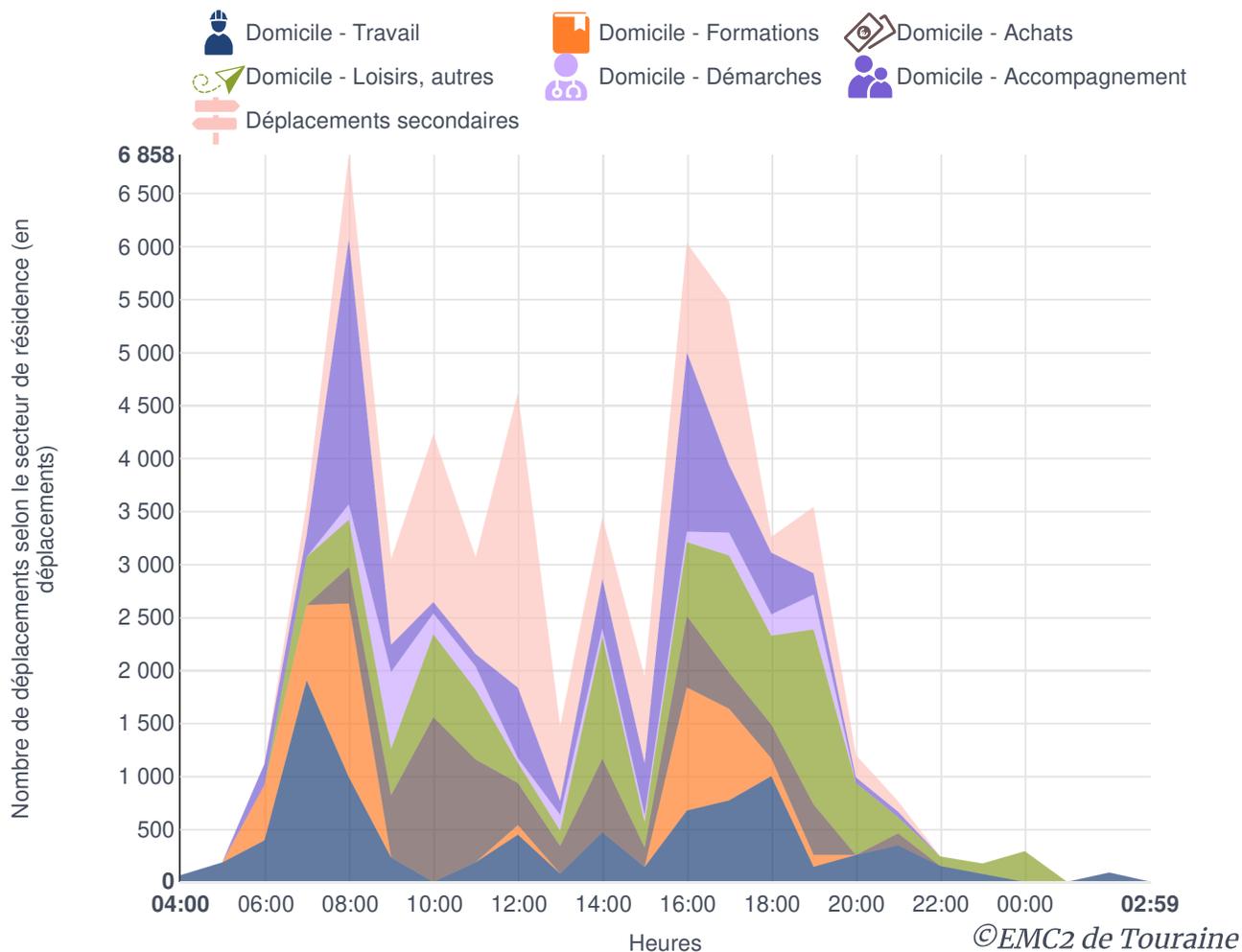
- Boucle de deux déplacements
- Boucle de trois déplacements
- Boucle de quatre déplacements
- Boucle de plus de cinq déplacements



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Castelrenaudais, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour le Castelrenaudais



Les flux de déplacements

On compte plus de 8 500 déplacements entre le Castelrenaudais et Tours Métropole Val de Loire.

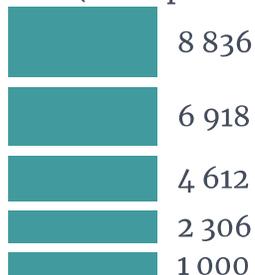
La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis le Castelrenaudais.

Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis le Castelrenaudais

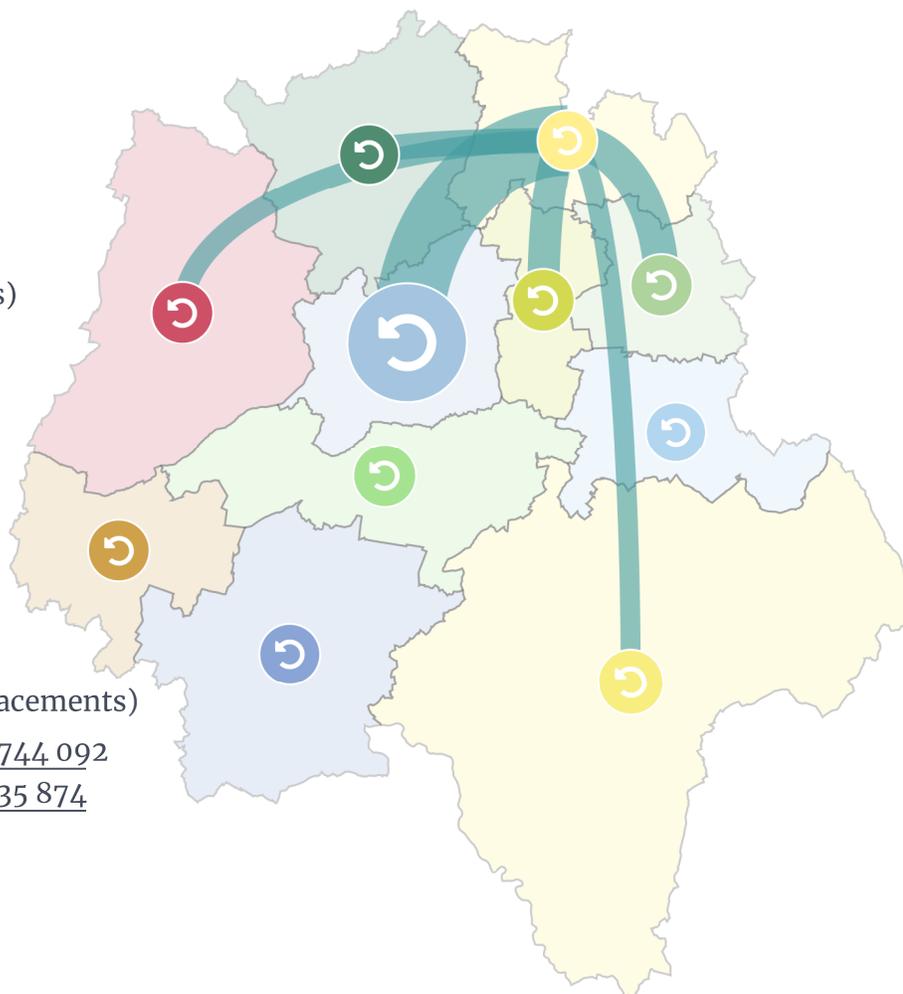
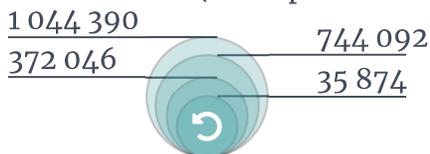
Passer la souris sur la carte ...

Légende :

Flux (en déplacements)



Flux internes (en déplacements)



©EMC2 de Touraine

La grande majorité des flux pour la communauté de communes du Castelrenaudais se font en interne. L'EPCI échange également un nombre important de flux avec Tours Métropole Val de Loire, ce qui s'explique par l'attractivité de cet EPCI, qui doit notamment être la destination de déplacements relatifs à des motifs de travail, loisirs, achats, etc.